

TRIBUNE PROFESSIONNELLE

La fraude documentaire : *une menace invisible* qui vous concerne directement

Permis de conduire falsifiés, cartes d'identité altérées, relevés d'information contrefaits, documents de souscription falsifiés... La fraude documentaire s'est professionnalisée.

Thierry Colomar

Spécialiste en Fraude Documentaire depuis plus de 20 ans · A.F.D.

⚠ LES TECHNIQUES DE FALSIFICATION ÉVOLUENT PLUS VITE QUE VOS PROCÉDURES DE CONTRÔLE ⚠

01 — LE CONSTAT

Une réalité quotidienne, encore trop souvent sous-évaluée

Chaque jour, dans vos agences, vos services de souscription, vos guichets, vos services RH ou vos postes de contrôle, des collaborateurs reçoivent et manipulent des documents d'identité. Permis de conduire, cartes nationales d'identité, passeports, titres de séjour, relevés d'information, justificatifs de domicile, attestations d'assurance, contrôles techniques : la liste est longue. La plupart du temps, tout est en ordre. Mais parfois, bien plus souvent qu'on ne le croit, le document que l'on tient entre les mains est faux.

La fraude documentaire n'est pas un phénomène réservé aux frontières ou aux services spécialisés. Elle s'invite dans les dossiers de souscription d'assurance, dans les demandes de crédit bancaire, dans les embauches de conducteurs poids lourds, dans les formalités de sortie de fourrière, dans les ouvertures de comptes et dans les remboursements de sinistres. Elle touche tous les secteurs, toutes les tailles de structures.

Les types de documents concernés :

- Permis de conduire (français et étrangers), falsification d'identité, de catégories, de date d'obtention, de validité.
- Cartes nationales d'identité et passeports, contrefaçons ou altérations ciblées.
- Titres de séjour, contrefaçon pour accéder à un emploi ou à des droits.
- Justificatifs de domicile, fiches de paie, attestations, documents falsifiés à l'appui de dossiers de souscription ou de crédit.

+244 %

de falsifications numériques entre 2023 et 2024

50 %

des fraudes à l'assurance impliquent un faux document

902 M€

de fraude détectée en 2024 — estimée à 2,5 Mds € réels (ALFA)

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. La fraude documentaire est là, partout, mais elle reste largement invisible — non parce qu'elle est rare, mais parce que trop peu de collaborateurs sont formés pour la détecter.

02 — LES DANGERS

Derrière un faux document, des conséquences bien réelles

Il serait tentant de minimiser l'enjeu : un faux papier, après tout, est-ce si grave ? La réponse est oui, profondément. Et pour votre structure, les conséquences sont directes.

Pour les transporteurs routiers :

Embauche d'un conducteur sur la base d'un permis falsifié ou à la validité expirée. En cas d'accident, responsabilité pénale du dirigeant engagée. Couverture d'assurance remise en cause. Sanctions DREAL.

Pour les assureurs et mutuelles :

Souscription acceptée sur la base d'un permis contrefait. Prime sous-évaluée, contrat vulnérable à la nullité, indemnisation versée à tort sur un sinistre frauduleux.

Pour les banques et organismes de crédit :

Ouverture de compte ou octroi de crédit sur la base d'une identité usurpée ou de justificatifs falsifiés. Risque de blanchiment, mise en cause de la due diligence, responsabilité réglementaire (LCB-FT).

Pour tout organisme manipulant des documents :

Délivrance induite d'un droit, d'une prestation ou d'un accès. Responsabilité institutionnelle engagée. Perte financière. Atteinte à la réputation.

« On ne détecte pas par intuition, mais par formation. Là où il n'y a pas de compétence, il n'y a pas de détection »

— Thierry Colomar, Référent en Fraude Documentaire

03 — L'ÉVOLUTION

Des faussaires de plus en plus performants, des contrôles de moins en moins fiables

La fraude documentaire a radicalement changé de visage en trente ans. Fini le temps des documents grossièrement retouchés au crayon ou à la photocopieuse. Aujourd'hui, les faussaires disposent d'outils professionnels accessibles : imprimantes haute résolution, logiciels de retouche sophistiqués, matériaux imitant les papiers sécurisés, lames holographiques reproduites à l'identique et, désormais, l'intelligence artificielle générative pour produire des identités complètes et cohérentes.

1990	2000	2010	2020→
L'ère artisanale	La numérisation	La professionnalisation	L'industrialisation
Falsifications grossières, photocopies retouchées, collages photographiques. Détectables à l'œil nu par tout agent attentif.	Logiciels de retouche et imprimantes à jet d'encre de qualité. Les falsifications deviennent visuellement convaincantes.	Filières criminelles structurées. Vente de faux sur internet. Reproduction d'hologrammes et d'éléments de sécurité de première génération.	IA générative pour créer des identités cohérentes. Kits de falsification vendus 50–200 € sur Telegram. Faux numériques pour les contrôles en ligne. Fraude à échelle industrielle.

À SAVOIR :

Les documents d'identité européens sont parmi les plus sécurisés au monde — mais leur sophistication croissante est à double tranchant : les collaborateurs sont de moins en moins capables de distinguer l'authentique du faux, précisément parce que les deux sont devenus très complexes.

10.8 % des Français admettent avoir déjà utilisé un faux document.

20 % des moins de 35 ans reconnaissent avoir falsifié des documents pour des démarches bancaires. (Source : étude IN BANQUE / Capgemini Invent / Tessi, 2024)

Face à cette évolution permanente, la formation ne peut pas être un événement ponctuel. Elle doit être régulièrement mise à jour pour rester pertinente. Un collaborateur formé en 2018 sur les documents de l'époque peut aujourd'hui passer à côté de techniques de falsification qui n'existaient pas encore.

04 — VOTRE EXPOSITION

En première ligne sans toujours le savoir

Vos collaborateurs sont en contact permanent avec des documents d'identité. Ils les reçoivent, les comparent, les archivent, et fondent sur eux des décisions à fort enjeu : embauche d'un conducteur, acceptation d'un dossier de souscription, octroi d'un crédit, validation d'un remboursement de sinistre. Ils le font avec bonne volonté, souvent avec rigueur. Mais sans connaissance spécifique.

Plus un métier implique de manipuler des documents, plus il est nécessaire de pouvoir procéder à leur authentification. Or, dans la quasi-totalité des secteurs concernés, elle est absente.

- **Transporteurs routiers** : vos responsables exploitation et RH valident des permis étrangers sans référentiel documentaire. Un faux permis non détecté met votre responsabilité en jeu dès le premier incident.
- **Assureurs et mutuelles** : vos gestionnaires de souscription traitent des relevés d'information et des permis à la chaîne. 50 % des fraudes qui vous coûtent passent par un document falsifié.
- **Banques et organismes de crédit** : vos chargés de clientèle ou agents de back-office reçoivent des pièces d'identité et des justificatifs sans avoir les clés pour en évaluer l'authenticité physique. Les solutions KYC/OCR ne détectent pas tout.
- **Tout organisme traitant des dossiers administratifs** : chaque document reçu sans vérification est une décision prise sur la confiance. La confiance ne se vérifie pas, les documents oui.

La situation est d'autant plus préoccupante que les collaborateurs qui détectent une fraude sans connaissance se trouvent dans une position délicate : leur signalement, sans base technique, est difficile à faire valoir. AFD change tout à cet égard, un spécialiste produit un signalement crédible et une pièce opposable.

05 — POURQUOI A.F.D.

Une expertise unique, immédiatement opérationnelle

A.F.D. est la seule structure proposant une offre d'analyse documentaire ancrée dans la réalité du terrain professionnel.

Analyse documentaire : examen de tout document suspect avec remise d'un rapport écrit motivé, daté et signé, exploitable en contentieux.

Couverture mondiale : permis de conduire et documents d'identité de tous les pays du monde, y compris les titres hors UE les plus complexes.

Réseau international : vérifications croisées activées pour les situations les plus complexes, notamment sur les permis étrangers et les cartes conducteur routier.

06 — FORMATIONS

Vous désirez former vos collaborateurs avec des formations adaptées à votre réalité ?

AFD vous propose 2 niveaux de formation.

Niveau	Format	Objectif
NIVEAU 1	Sensibilisation 1 journée	Prendre conscience des enjeux, identifier les principales anomalies à l'œil nu, connaître les procédures à suivre. Accessible à tous les collaborateurs en contact avec des documents.
NIVEAU 2	Détection 3 jours	Maîtriser les éléments de sécurité des documents officiels, utiliser les outils spécialisés (lampe UV, loupe), analyser des cas concrets. Formation pratique et opérationnelle.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez A.F.D. pour toute question sur les formations disponibles, les prestations d'analyse documentaire et les modalités d'intervention.

afd.formation.analyse@gmail.com

06 59 32 34 83

Thierry COLOMAR · Puget-sur-Argens (Var) · SIRET : 904 390 465 00022